

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2009

Le vingt quatre avril deux mil neuf, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

Présents : Chantal Meersschaut, Alain Leprêtre, Arnaud des Abbayes, Nadine de Oliveira, Hervé Sené, Gérard Pinon, Isabelle Crespel, Nadine Codorniu.

Absents excusés : Jean-Michel Derbois et Solange Ballu ayant donné pouvoir à Nadine de Oliveira

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Secrétaire de séance : Isabelle Crespel

Date de convocation : 17 avril 2009

OBJET : FOIRE AUX OIES, DIMANCHE 3 MAI : ORGANISATION
--

Comme chaque année, des courriers ont été envoyés aux exposants qui ont informé la mairie de leur participation à la foire. A ce jour, environ 45 exposants et forains ont prévenu de leur participation. De nombreux exposants viennent sans prévenir et 45 inscriptions laissent prévoir la venue d'une centaine de participants.

« Placiers » : à partir de 5h30, le 3 mai au matin, 2 équipes :

- Jean-Paul Fardeau et Laurent Régnier
- Solange Ballu et Chantal Meersschaut

(avec talkies walkies pour faciliter la communication et les échanges quant aux places disponibles).

Installation des déviations et délimitation des stationnements interdits :

2 équipes de bénévoles avec 2 camionnettes :

- Florent Leprêtre, Jean-Claude Macogne et Nadine Codorniu
- Daniel Meersschaut, Damien Derbois et Nadine de Oliveira

Pose de barrières et des arrêtés relatifs à la circulation au carrefour du Chesnay et à Vouzon : Arnaud des Abbayes et Gérard Pinon

Parkings :

- Route de Lamotte : terrain de la lagune, terrain de foot,
- Route de Chaon : terrain face à l'ancienne brocante
- Route de Sennely : terrain de M. et Mme Garcia que nous remercions pour la mise à disposition de leur terrain depuis de nombreuses années
- Route de Isdes : terrain de la scierie (merci à la famille Simonnet)
- Cour de la Mairie : réservée en priorité aux camions des exposants

Surveillance de la déviation de la circulation par le chemin des Sentes (dans les 2 sens) : Hervé Sené s'en occupera à partir de 7h du matin.

Fête foraine : Madame le Maire met à disposition des forains depuis de nombreuses années son terrain situé face à la salle Daniel Burgevin. Elle a autorisé un cirque à s'y installer le week-end du 25 et 26 avril 2009. Les propriétaires du cirque se sont engagés à libérer le terrain dès lundi afin que les manèges et loteries puissent s'installer dans la semaine.

Verre de l'amitié : tous les exposants et forains y sont conviés, sous le chapiteau derrière l'ancien presbytère. Le Maire, comme chaque année les y accueillera avec tous les conseillers municipaux

disponibles et/ou leurs conjoints.

Enlèvement du balisage, des déviations ... par ceux qui les ont installés le matin.

Nettoyage des places et des rues : lundi 4 mai par Jean-Paul Fardeau et Laurent Régnier.

**OBJET : COMICE AGRICOLE SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI :
PARTICIPATION**

Toutes les communes participent avec mise à disposition de matériel communal et/ou privé, d'employés communaux, de bénévoles ... pour aller chercher les stands, barrières ... les installer. Chaque commune tient un stand. Souvigny va réactualiser ses panneaux « Souvigny vous accueille un jour, un mois, une vie ». Réunion vendredi 8 mai à 18h pour repartir « les travaux de mise à jour ». Trois artistes (Soisic, Martine Serpaut et Cécile Babin) vont prêter quelques œuvres et M. Thauvin doit également prêter la maquette de son moulin. Un calendrier des permanences de gardiennage du stand est à remplir. Les Patoches se chargent de préparer le décor qui sera installé à l'entrée de Lamotte-Beuvron en venant de Souvigny. Chaque commune doit décorer l'entrée de Lamotte sur la route qui dessert sa commune.

Une visite «Pré-Comice » sera organisée le jeudi 07 mai 2009 après-midi. Visite de l'exploitation de Emmanuel Calers à Souvigny et d'un élevage de vaches laitières à Yvoy le Marron. Le vin d'honneur devrait avoir lieu à Souvigny.

OBJET : AMENAGEMENTS SECURITE EN COURS

Des panneaux de signalisation sont arrivés. Ils seront posés dès que l'entreprise qui doit réaliser les marquages au sol aura effectué son travail.

« Les feux intelligents » ne pourront peut être pas être installés comme cela avait été imaginé initialement. Des aménagements spécifiques devant être effectués préalablement.

Il est décidé de continuer à réfléchir aux chicanes, rétrécissements, panneaux lumineux affichant la vitesse etc

**OBJET : BATIMENTS SCOLAIRES
ETUDE PARCELLAIRE ET DE NIVEAUX, ECOLE DES FONTAINES**

Une étude parcellaire et de niveaux, ainsi qu'un bornage ont été demandés au Cabinet Lanquetot. Le devis s'élève à 1 719 € TTC. Cette étude est indispensable pour avancer dans le projet d'implantation future de salles de classes aux Fontaines.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

** de commander l'étude du géomètre Jacques Lanquetot*

Le projet de bâtiments scolaires suit son cours.

**OBJET : SMICTOM
COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

La plateforme de Selle St Denis sera réouverte le 1^{er} juin après travaux.

**OBJET : ESPACE EUGENE LABICHE
POINT SUR L'AVANCEMENT**

Le scénographe Christian Latour et le réalisateur de la scénographie l'entreprise Signal 7 n'arrivent pas à se mettre d'accord sur un projet clairement défini.

Le maître d'ouvrage (SIEAPL) va envoyer un courrier à Signal 7 pour lui préciser qu'il fait part de ses propositions à la maîtrise d'œuvre et pour lui réclamer certains éléments facturés et non encore livrés, ainsi que la maquette et la note de calcul relative à l'heptagone qui est demandée par le bureau de contrôle.

**OBJET : CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES
(STATUT DES AGENTS, MUTUALISATION DES RISQUES)
PROPOSITION D'ETUDE PAR LE CENTRE DE GESTION**

L'ensemble du conseil municipal autorise à l'unanimité le centre de gestion à organiser une consultation pour les contrats liés aux garanties statutaires.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS

Afin de permettre la réalisation comptable de certaines opérations non prévues aux rubriques concernées lors de l'établissement du budget primitif,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'opérer les virements de crédits suivants :
Section investissement :

202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	+ 1 000 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	- 1 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopté à l'unanimité les propositions de Madame le Maire.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Réunion d'informations sur le centre de loisirs à Vouzon :

Nadine de Oliveira, pour la commune, et Jean-Michel Derbois, Vice-Président du SIVOM, assistaient à cette réunion. 116 enfants ont participé au Centre de Vouzon pendant les 4 semaines de juillet 2008. Pour les petites vacances et les mercredis, la fréquentation est faible. Le prix semble assez dissuasif. Les prix vont être revus en fonction du quotient familial.

Eau potable :

Il est proposé de mettre les comptes rendus des analyses d'eau potable sur le site de Souvigny.

Cimetière :

Le columbarium et le « relevage » du cimetière vont être remis à l'ordre du jour